

Script de l'étape 4

Cette nouvelle étape – la quatrième de cette séquence – porte sur la démocratie envisagée ici comme pouvant être le meilleur régime politique.

Disons quelques mots sur cette notion.

On peut d'abord essayer de distinguer « république » et « démocratie » ; ce n'est pas si évident et on peut faire 3 remarques :

1^{ère} remarque : la république est parfois synonyme d'Etat. Elle admet alors une pluralité de modes de gouvernement : démocratique, aristocratique, monarchique.

Mais – 2^e remarque – la « république » désigne souvent aussi non plus un régime mais le fondement de la démocratie ; on insiste alors sur l'idée de choses publique (**res/publica**), c'est-à-dire finalement de choses qu'ont en partage les citoyens.

3^e remarque : avec cette idée de « république », on fait plutôt référence à un **ordre politique**, qui, d'une certaine façon, **s'impose** à tous les individus (la force de la **loi** républicaine).

Avec l'idée de démocratie, on insiste plutôt sur la part active de **tous** les citoyens dans la vie de la cité, et donc sur les libertés politiques dont ils jouissent – d'abord individuellement – au sein de la cité (droit de vote, etc.).

Au cœur de cette nouvelle étape, nous serons également conduits à distinguer plus précisément entre démocratie **formelle** et démocratie **réelle**, qui constituent deux niveaux de démocratie.

De façon sommaire, on peut ici souligner que ce qu'on appelle démocratie formelle se ramène **d'abord** à la reconnaissance de droits fondamentaux, de libertés individuelles fondamentales.

C'est ce type de droits qui sont reconnus par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, dont on voit ici une représentation. Parmi les différentes déclarations existantes, l'une des plus connues est la Déclaration universelle des Droits de l'Homme de 1948.

Dans le cadre de cette démocratie formelle, il s'agit notamment du droit de vote, et de la liberté de penser et de s'exprimer.

Au regard de cela, n'est-il pas envisageable d'exiger davantage que ce qu'offre la démocratie formelle ?

Par exemple, il pourrait s'agir d'exiger une égalité économique et sociale. Ou encore : au nom de la démocratie, on pourrait éventuellement exiger une participation **directe** de tous les citoyens aux décisions politiques, c'est-à-dire alors l'absence de classe politique intermédiaire, faite de « représentants ». Cela correspondrait alors à une idée possible de la démocratie **réelle**.

Je vous invite maintenant à lire l'étape 4 de la séquence.